

la tâche du pilote de bombardier à celle du pilote des Lignes aériennes Trans-Canada, nous plaçons ce dernier à peu près au niveau d'un chauffeur d'autobus. J'estime que ceux qui transportent les bombes pendant la guerre pourront transporter le courrier en temps de paix.

Je pourrais en dire même davantage. Après la guerre, je crois que tout le courrier de première classe sera transporté par avion. Les sociétés privées qui obtiennent des contrats devraient être assujetties aux mêmes conditions, c'est-à-dire qu'elles ne devraient employer comme pilotes et équipages de terre que des hommes du C.A.R.C. pendant une période assez longue après la guerre.

J'ai parlé de la préférence accordée aux anciens combattants d'outre-mer dans le service administratif. Pour ce qui est des femmes dans nos forces armées, il y en aura très peu qui auront l'occasion de servir outre-mer, mais elles ont quitté des foyers bien montés et un mode de vie agréable pour aller vivre à la caserne dans l'armée afin de libérer un homme pour la ligne de feu, et certes ces jeunes filles méritent de jouir de la préférence dans le service administratif. Je prie le ministre d'intervenir auprès de la Commission du service civil et de faire en sorte que les membres féminins du C.A.R.C. jouissent de la préférence dans le Service civil après la guerre, qu'elles aient servi en dehors du Canada ou non.

Au cours d'observations faites en une autre occasion à la Chambre, j'ai parlé des problèmes particuliers que poserait le rétablissement des membres du personnel navigant. Il sera difficile d'obtenir qu'ils retournent à la vie civile monotone au Canada après la vie intense dans l'aviation et les misères qu'ils auront endurées. Cependant, il y a un groupe d'aviateurs qui méritent des égards particuliers; je veux parler de ceux qui sont présentement prisonniers de guerre en Allemagne. Naturellement, la plus grande partie de ces prisonniers sont membres du personnel navigant qui ont été descendus en mission de bombardement ou de combat au-dessus de l'Europe. Ces derniers sont passés d'une vie d'activité intense à une vie des plus monotones. La grande monotonie de leur présent mode d'existence, la pénurie de vivres et de récréation n'est pas sans laisser des effets sur eux. Deux choses maintiennent leur espoir, d'abord les lettres et les colis qu'ils reçoivent de chez nous et en second lieu le fait que ce soir, comme tous les soirs, dans tous les camps de prisonniers en Allemagne, sous la tente et dans les casernes, nos Canadiens n'écoutent qu'une chose, le vrombissement éloigné de nos bombardiers qui reviennent démolir l'Allemagne et hâter leur libération. Bien que les

[M. Sinclair.]

aviateurs outre-mer sachent que le problème du rétablissement du personnel navigant sera difficile de solution, tous ceux qui sont outre-mer sont d'avis que leurs camarades dans les camps de prisonniers méritent ce que le pays pourra leur offrir de mieux. Ils forment certes une catégorie à part.

Tous les honorables députés ont été fiers d'entendre le ministre raconter avec force détails les beaux exploits accomplis par nos gars du C.A.R.C. outre-mer. Ils devraient également pouvoir s'enorgueillir autant, au moment du retour de nos gars, de ce qu'ils auront fait pour le pays en leur absence.

M. FRÉDÉRIC DORION (Charlevoix-Saguenay): Des trois services armés c'est celui de l'aviation qui m'intéresse surtout, car j'ai toujours conservé un souvenir très vif de mon stage dans cette armée, dans laquelle j'ai servi outre-mer, en 1918. L'aviation était alors dans son enfance, mais même à cette époque l'esprit d'aventure, l'esprit de camaraderie et le bel esprit de solidarité qui animaient ses membres, en ont fait l'armée idéale dans laquelle servir. Quand aujourd'hui les jeunes gens me demandent de les guider sur le choix qu'ils doivent faire, lorsqu'ils décident de s'enrôler, je les dirige toujours vers l'aviation.

J'ai suivi avec vif intérêt le discours que prononçait hier soir le ministre, et ce qui m'a surtout impressionné ce sont ses observations sur les progrès que ce service a accomplis depuis trois ans. Je n'ai cependant pu m'empêcher de déplorer que, malgré les magnifiques succès obtenus, le Canada ne pouvait être trop fier de la situation réelle dans laquelle se trouve notre armée de l'air outre-mer. Nous apprenons en effet que nos aviateurs sont par milliers jetés dans le grand creuset britannique, parmi des Tchèques, des Polonais, des Belges, des Français de la France combattante, et le reste. J'extrais le passage suivant du hansard d'hier:

La situation est différente au sujet des équipages aériens, des équipages navigants, et la proportion de nos effectifs en fonction de ceux de la Royal Air Force est beaucoup plus considérable. Je ne possède pas de données exactes au sujet des effectifs d'outre-mer. Je sais cependant que, depuis plusieurs mois, le Canada est le principal et le plus grand réservoir d'équipages aériens destinés à toutes les unités du Commonwealth.

Et plus loin:

Je dois dire cependant, d'après les meilleurs renseignements dont je dispose, que les jeunes Canadiens, enrôlés et formés au Canada et payés par le Canada constituent 22 à 25 p. 100 des effectifs aériens de toutes les zones de combat de l'Europe et de la Méditerranée soumises à l'Aviation militaire britannique, y compris les Britanniques, Néo-Zélandais, Australiens, Polonais, Tchèques, Norvégiens, Belges et Français